Janvier
2022

Ville de Léon

Magazine d'informations municipales **n°23**

Dossier : Les travaux du mandat

Voeux du Maire

Léonnaises, Léonnais,

Une nouvelle fois, je ne peux vous présenter mes vœux de vive voix à cause de cette satanée pandémie qui nous oblige à rester très prudents. Alors, comme l'année dernière, c'est par cet édito que je vous présente notre bilan de l'année écoulée et nos projections pour cette nouvelle année.

Que 2022 nous apporte un retour à la vie normale et que nous puissions nous retrouver autour de moments festifs qui nous manquent tant.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2022, pleine de joie ; surtout, ce qui est primordial, une bonne santé à vous ainsi qu'à toute votre famille.

J'ai une pensée pour les personnes qui nous ont quittés au cours de l'année 2021, elles sont toutes dans nos cœurs et elles nous laissent un souvenir impérissable.

Comme annoncé dans l'édito du début d'année dernière, 2021 a permis de finaliser les études pour tous nos projets que je vous détaillerai dans les lignes qui suivent. Nous avons maintenu un bon niveau d'investissement sur la commune, avec la création d'une aire de covoiturage à côté du funérarium, et du boulodrome qui était vraiment attendu et qui a un taux de fréquentation impressionnant. Nous avons poursuivi la rénovation de quelques bâtiments communaux et surtout, nous avons modernisé et agrémenté les infrastructures du Lac : bloc sanitaire, aire de vidange camping-car, réfection du parking, création de panneaux d'information, etc.

Ces travaux ont été appréciés de tous et ont mis en lumière notre bel étang qui est, ne l'oublions pas, la vitrine de notre village

2022 sera le point de départ des grands travaux sur notre village.

Le barrage de la Nasse sera refait dès le mois d'octobre, le retard dans les autorisations nous a obligé à repousser les travaux d'une année.

Le ruisseau de Pignat, sur la rue de Pilette va être refait. Ce ruisseau est important pour notre commune car il récupère les eaux d'une partie du village dont l'école et la salle de la Huchette. Les racines des arbres plantés il y a quelques années menacent d'endommager les berges et de boucher cet exutoire. C'est le syndicat des rivières qui va réaliser ces travaux.

La rue des Chênes Lièges sera terminée au mois de juin. Pour améliorer la sécurité des usagers, elle sera en sens unique (de la rue du Puntaou vers le rond-point de Moliets) et une bande cyclable y sera créée.

L'avenue du Lac sera entièrement refaite avec le département. Là encore, la sécurité sera notre priorité, et une voie verte pour les vélos jouxtera cette avenue. Les candélabres seront changés et la bande de roulement sera refaite. Les travaux débuteront après la saison touristique, sauf la reprise des canalisations d'eau et d'assainissement qui sera réalisée dès le mois de mars. La rue du Puntaou sera également refaite avec la mise en place de ralentisseurs.

La sécurisation du centre bourg dont je vous parle depuis des années va enfin commencer. Le département a accepté ma demande de convention pour le bout de terrain dont il est propriétaire au rond-point de Castets, ce qui va permettre de réorganiser la circulation dans le bourg. Les travaux, prévus en 5 tranches, commenceront dès le mois d'octobre. Cette première phase concernera la rue et la place de la Poste, la rue Fernand Duboscq la place de la Laïcité et la rue de la Carreyre. Une deuxième phase concernera la rue des Écoles et le rond-point du Marensin ; une troisième traitera la place de l'Église et la Grand'rue.

Ces travaux seront détaillés dans le prochain bulletin municipal où nous vous présenterons tout le projet de sécurisation du centre bourg. Aux termes de ces travaux, nous pourrons nous promener dans notre beau village en toute sécurité avec de larges trottoirs. Bien sûr, tous ces travaux vont apporter leur lot de désagréments, mais nous aurons un village dont nous serons fiers, qui sera apprécié des touristes et envié par beaucoup de nos voisins !

J'ai gardé pour la fin la rénovation de notre école. Le cabinet d'architectes travaille sur le dossier depuis le mois d'octobre et nous a rendu sa copie il y a quelques jours. Le montant des travaux est de deux millions d'euros pour l'ensemble (bâtiments et cour de récréation). Nous commencerons par l'école primaire, le centre de loisirs et la cour (1,5 millions d'euros) ; la maternelle et la cantine qui sont des constructions plus récentes, seront programmées en phase 2. Ce projet sera présenté aux parents dès qu'il sera un peu plus avancé. Les travaux débuteront en fin d'année ou au début de 2023 après l'obtention de toutes les autorisations administratives.

Nous sommes en recherche active des subventions pour l'ensemble de ces travaux pour diminuer au maximum la part de la commune.

Tous ces projets ne sont possibles que par l'investissement des agents et des élus qui me secondent. Je souhaite ici les remercier. Merci également pour vos témoignages de soutien que je reçois régulièrement et qui m'encouragent à me battre pour ces projets, pour vous, pour notre village, pour bien vivre à Léon.

Je vous réitère mes vœux pour cette nouvelle année.

Votre Maire
Jean MORA

Directeur de la publication : Jean MORA
Conception, réalisation : Mairie de Léon
La commune de Léon a fait le choix d'une communication éco responsable. Ce magazine a été réalisé par une imprimerie certifiée PEFC (système international garantissant une gestion durable des forêts et imprim'vert).
Photos : Mairie de Léon, Adobe Stock
Nombre d'exemplaires : 1500 exemplaires - Dépôt légal : à parution.

Un Noël à Léon

La magie de Noël s'est installée à Léon

Pour la première fois, la commune a organisé son marché de Noël, les 11 et 12 décembre dernier. Pour cette première édition, le marché a rassemblé 6 associations léonnaises, 21 commerçants et artisans locaux, l'école et le centre de loisirs qui ont tous tenu un stand le temps d'un week-end.

Tout au long de ces deux jours, le père Noël a animé les lieux, une maquilleuse a diverti les enfants le samedi, la banda Lous Tiarrots a amené joie et bonne humeur le temps de quelques morceaux et a accompagné le défilé des lanternes organisé par l'association Roll'Landes le samedi soir. L'Harmonie Léonnaise est venue animer le dimanche matin en musique.

Les mesures sanitaires étaient respectées avec la mise en place d'un protocole (gestion du sens de circulation, port du masque obligatoire et vérification du pass sanitaire à l'entrée).

Un bracelet, remis à chaque visiteur après vérification du pass sanitaire, leur a permis de pouvoir sortir et rentrer de nouveau sur le marché dans la journée. Grâce à cela, nous sommes en capacité de dire que ce sont plus de 1000 personnes qui ont participé à ce week-end de Noël.

Joie, partage et magie de Noël sont les mots retenus par chacun de ce week-end de fête.

Première édition mais certainement pas la dernière !

Pour revivre ce moment, une vidéo est disponible sur www.leon.fr ou via le QR code.

Scannez-moi !

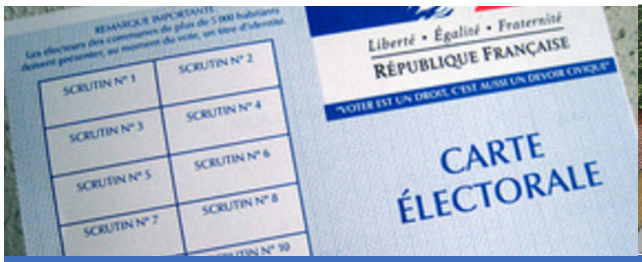

Vie MUNICIPALE

2022, année d'élections

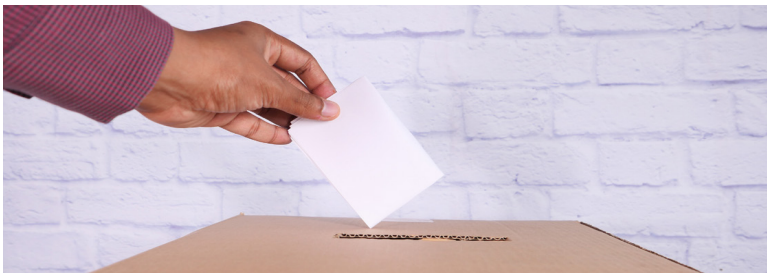

L'année 2022 est une année d'élection. En effet, cette année auront lieu l'élection présidentielle et les élections législatives.

Mais à quelles dates ?
Présidentielle : le 1er tour aura lieu le 10 avril et le second tour aura lieu le 24 avril.
Législatives : le 1er tour aura lieu le 12 juin et le second tour le 19 juin.

Nous vous rappelons que, désormais, tous les bureaux de vote se situent à la salle de la Huchette.

Jusqu'à quand s'inscrire sur les listes électorales ?
Présidentielle : jusqu'au 4 mars en mairie
Législatives : jusqu'au 6 mai en mairie

En route vers le permis

Pass'Permis est une aide de la commune de 200€ qui s'adresse à tous les léonnais de 16 à 30 ans qui sont inscrits à l'auto-école de Léon.

Pour y prétendre, vous devez effectuer une mission de 20h dans un service de la commune.

Pour plus d'information, contactez la Mairie au 05 58 49 20 00 ou par mail à mairie@leon.fr

Les horaires de votre Mairie évoluent

La Mairie réorganise ses services. A partir du 1er février, les nouveaux horaires seront les suivants :

Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi et samedi :
9h-12h
Mardi, jeudi et vendredi :
9h-12h et 14h-18h

Pour rappel : Mr le Maire vous reçoit sur rendez-vous les mardis après-midi de 14h à 18h.

Enquête de l'Insee

L'INSEE effectue une enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Pour cela, une enquêtrice de l'Insee pourra prendre contact avec des personnes sélectionnées au hasard, au cours des mois de février à mai. Elle sera munie d'une carte officielle.

Vos réponses resteront strictement confidentielles et ne serviront qu'à l'établissement de statistiques.

Cadre DE VIE

La plage du Lac de Léon marquée Qualité Tourisme

Dans notre dernier magazine, nous vous informions que la commune avait candidaté afin d'obtenir la marque Qualité Tourisme pour la plage du Lac de Léon.

QUALITÉ TOURISME

Suite à l'audit qui a eu lieu en août, une commission a attribué en décembre dernier, **la marque Qualité Tourisme à la plage du Lac de Léon.**

Cette labellisation est le fruit d'une collaboration avec le Comité Départemental du Tourisme des Landes et le Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises.

Année record pour le Téléthon à Léon

Le 11 janvier dernier, Dominique Lartigau, adjoint au maire, recevait Mme Dupouy, coordinatrice du Téléthon pour le département des Landes, afin de lui remettre un chèque des dons collectés sur la commune. Des représentants des différentes associations qui ont récolté ces dons étaient à ses côtés.

Pour cette année, ce sont 4 825€ de dons pour le Téléthon qui ont été levés grâce aux associations léonnaises : l'Amicale des Retraités, Sport & Découverte, la Boule léonnaise, le Cyclo Club de Léon, les Chauds Bises et les Pompiers de Léon. Nous les en remercions vivement.

Bienvenue aux nouveaux léonnais !

Le 10 décembre dernier, Mr le Maire et ses adjoints ont accueilli les nouveaux léonnais. Un moment convivial et d'échange afin de faciliter leur arrivée et lors duquel leur a été remis un kit de bienvenue.

Vous êtes nouveau léonnais ?

Le Guide Bienvenue à Léon est disponible en Mairie. Vous y trouverez toutes les informations et contacts utiles.

La campagne de stérilisation des chats libres continue !

Une nouvelle convention avec la SPA concernant les chats libres avait été signée mi-avril 2021. Elle consistait en la capture de chats libres afin de les identifier et de les stériliser et donc de limiter la propagation.

Depuis avril 2021, 22 femelles et 15 mâles ont ainsi pu être stérilisés. Pour rappel, sur la période de novembre 2020 à avril 2021, déjà 15 chats avaient pu être pris en charge.

Rappel de la procédure :

- Les chats domestiques et identifiés sont relâchés sans délais sur leur lieu de capture.
- Les chats domestiques mais non identifiés seront pris en charge par le Chenil de Birepoulet à Capbreton.
- Les chats libres sont pris en charge par le vétérinaire, identifiés au nom de la commune, stérilisés puis relâchés sur leur lieu de capture.

Pour plus d'informations, contactez Stéphane Dubourg, policier municipal au 06 40 97 33 95.

Les devoirs des propriétaires

- L'identification est obligatoire pour les chats de plus de 7 mois.
- L'identification est obligatoire avant toute cession gratuite ou payante et doit être faite par le détenteur qui cède l'animal.
- Le vendeur ou le donateur doit délivrer immédiatement au nouveau propriétaire un document d'identification.
- Le propriétaire qui change d'adresse doit en informer l'I-cad.

Des tricycles pour l'école Les Pignons

Fin d'année 2021, la commune a acheté des tricycles pour les enfants d'âge maternel de l'école et du centre de loisirs. Un joli cadeau de Noël pour nos jeunes léonnais.

Rentrée 2022

L'inscription à l'école primaire est obligatoire dès l'âge de 3 ans. De ce fait, tous **les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019** sont concernés pour la rentrée 2022.

Afin de procéder à l'inscription de vos enfants, vous trouverez la marche à suivre sur le site internet www.leon.fr dans l'onglet «Jeunesse», vous pouvez également contacter la mairie ou scanner le code suivant :

Scannez-moi

Ma ville, je l'aime, je la respecte !

Vol de plantes

Début 2021, l'équipe des services techniques a réalisé un massif au rond point de la route de Moliets. Depuis, de nombreuses plantes (environ 40) ont disparu.
Au delà de la perte financière, c'est la dégradation de notre cadre de vie que nous souhaitons dénoncer ici. Gageons que ces quelques lignes puissent faire évoluer les comportements.

Les dépôts sauvages se multiplient

Régulièrement, des déchets non emballés et jetés en vrac, sont retrouvés dans les conteneurs d'ordures ménagères et parfois même à côté.

Il est également fréquent de retrouver autour des conteneurs du petit électroménager, du mobilier, mais aussi des gravats. En plus des pollutions chimiques, des nuisances visuelles et olfactives, ces déchets engendrent un coût supplémentaire pour la collectivité et pour les contribuables. Nous vous rappelons que le ramassage des encombrants est effectué 2 fois par an et qu'il est également possible de se rendre à la déchetterie de Vielle-Saint-Girons dont l'accès est gratuit pour les particuliers.

Le contrevenant s'expose à payer, en plus du coût du service, une amende de 38 € à 1500 € qui peut atteindre 3000 € en cas de récidive.

Disparition de panneaux de rue

Nous constatons également que la disparition de panneaux de rue se multiplient. L'absence de panneaux engendre des désagrements pour de nombreuses personnes : personnels de La Poste, livreurs, soins à domicile, les personnes venant visiter leurs proches...

La commune fait donc appel au civisme de chacun afin de maintenir une vie collective saine, respectueuse d'autrui et de l'environnement.

Et si vous participiez à la Convention Citoyenne ?

La Convention citoyenne permet de réunir un groupe de personnes (habitants, acteurs économiques, élus, etc.) pour débattre et travailler ensemble à la construction d'un projet qui concerne tous les citoyens. Ce regard citoyen permet à la commune de développer des actions nouvelles ou d'enrichir un projet en cours de mise en oeuvre.

Tous les sujets peuvent être traités s'ils intéressent la vie locale et s'ils concernent tous les léonnais, par exemple : la gestion des déchets, la création d'une aire de jeux, les cheminements doux sur la commune, etc.

Comment y participer ?

Une seule chose à faire : contacter la mairie au 05 58 49 20 00 ou par mail à mairie@leon.fr

Développement DURABLE

Le tri sélectif se simplifie

Rappel des points-tri de Léon :

- Parking de Carrefour Market situé avenue du Marensin
- Parking du stade situé avenue du Lac
- Derrière le funérarium situé rue J-B Lesbats
- Camping Le Gat situé route de Laguens
- A côté de l'école situé place de Vagos

A partir du 1er février 2022, les consignes de tri sélectif se simplifient grâce à la diminution des flux : il n'y aura plus que 3 conteneurs de tri au lieu de 5 auparavant :

- Le conteneur vert pour tout emballage en verre.
- Le conteneur bleu pour tous les papiers et les cartonnettes
- Le conteneur jaune pour tous les emballages plastiques, en métal ainsi que les briques alimentaires.

Dorénavant, tous les emballages se trieront. Pour les emballages plastiques, en plus des bouteilles et flaconnages, vous pourrez trier : tous les films alimentaires les pots ou les barquettes. Pour le métal, le tri s'étend à tous les petits emballages métalliques tels que les capsules de cafés, les tubes de crème, les plaquettes de médicaments, opercules, etc...

Le tri sélectif permet de recycler les différents matériaux et donc de limiter le recours aux ressources naturelles (minerais, forêt, pétrole, gaz...).

Plus de renseignements sur le site internet : www.sitcom40.fr

Des sapins pour les dunes

Cette année, une benne a été installée du 28 décembre au 10 janvier afin de vous permettre d'y déposer votre sapin de Noël naturel. Ces sapins ont ensuite été amenés dans les déchetteries du SITCOM et seront réutilisés pour la fixation des dunes.

Ce geste éco-citoyen et de développement durable contribue à la protection du cordon dunaire.

Dossier : Les travaux du mandat

Sécuriser, requalifier et embellir

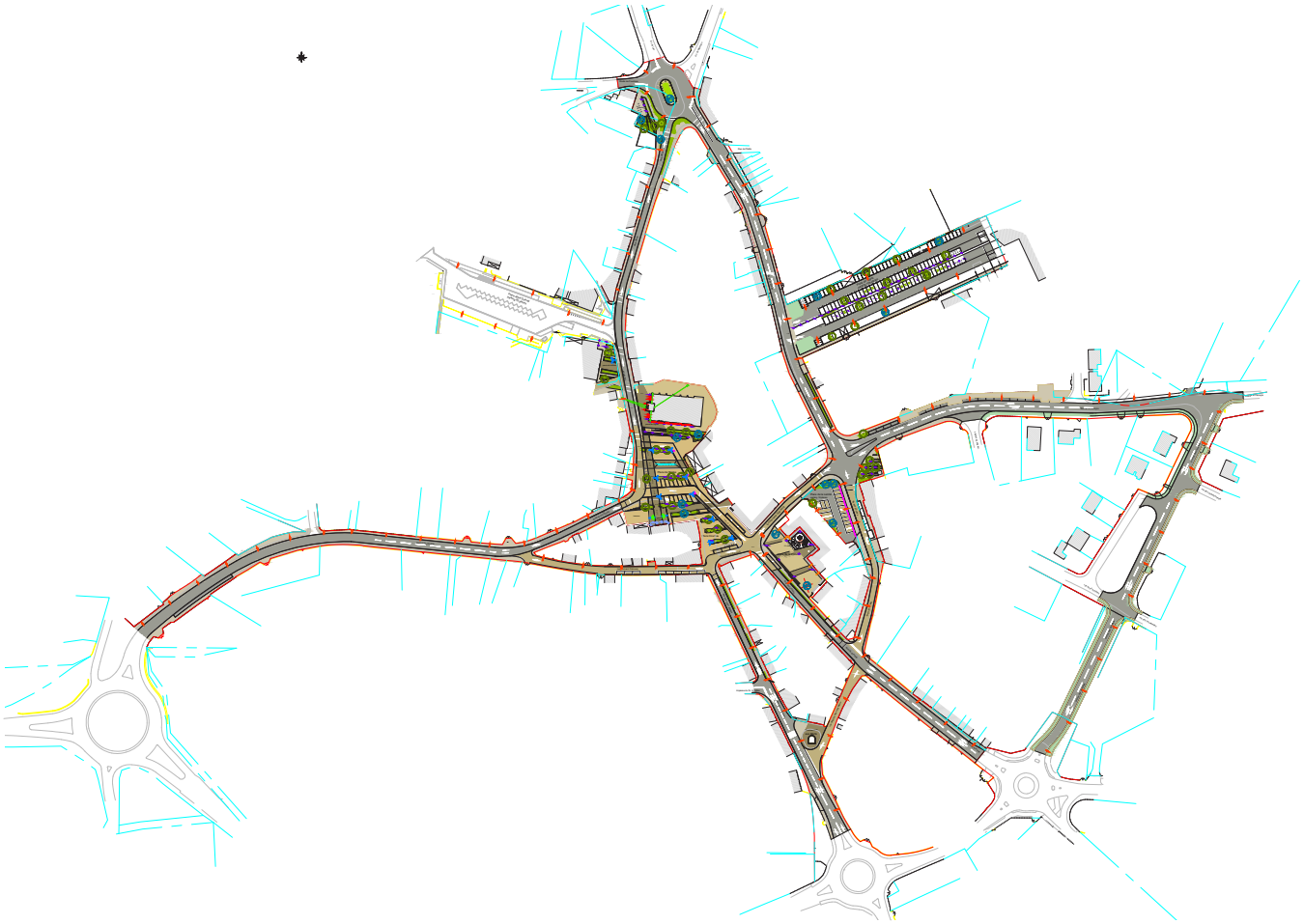

L'année 2022 sera l'année de démarrage d'un ensemble de travaux qui vont faire évoluer notre village :

- Réfection de la rue des chênes lièges
- Réfection du chemin de Menoy
- Sécurisation rue des Artigaous
- Rénovation du groupe scolaire
- Réfection et embellissement de l'avenue du Lac
- Sécurisation de l'entrée du village route de Dax
- Requalification et sécurisation du centre-bourg

Pour tous ces travaux, les dossiers sont travaillés en étroite collaboration avec le Département et la Communauté de communes. **Ils répondent tous aux maitres mots qui guident l'action de la commune : embellissement, sécurisation, requalification.**

Requalification et sécurisation du centre bourg

Projet phare du mandat, il va redessiner notre village et redonner une centralité à la place de l'église, retraitée en espace piétonnier. Il va réorganiser la circulation, avec des sens uniques pour sécuriser le centre-bourg et les accès au marché. Il va remettre en conformité les espaces publics, avec des trottoirs aux normes et des pentes accessibles aux personnes handicapées.

Réfection de la rue des chênes lièges

Cette rue avait vraiment besoin d'un coup de jeune ! Le revêtement va être refait par la Communauté de communes, et la ville et le SYDEC en profitent pour réaliser tous les aménagements utiles (gestion des eaux pluviales, enfouissement des réseaux, cheminements cyclables, agencements paysagers, ...)

Réfection du Chemin de Menoy et sécurisation de la rue des Artigaous

La Communauté de communes Côte Landes Nature procèdera prochainement à la réfection du Chemin de Menoy. En parallèle, la commune a déjà effectué des tests afin de sécuriser cette voie. Des chicanes temporaires ont ainsi été installées afin d'inciter les véhicules à limiter leur vitesse et ainsi assurer davantage de sécurité pour les riverains. Après concertation avec les habitants, ce même test sera réalisé avant l'été au niveau de la rue des Artigaous.

Réfection et embellissement de l'avenue du Lac

Nous avons travaillé avec le département, gestionnaire de cette voie, pour mener ensemble des travaux qui vont démarrer en octobre 2022. La bande de roulement va être refaite, mais surtout une voie verte va être créée, permettant aux cyclistes et aux piétons d'aller du centre-bourg au Lac en toute sécurité. L'embellissement de cette avenue, qui est notre vitrine en période touristique, renforcera l'attractivité de notre village.

Rénovation du groupe scolaire

Souvent annoncée dans les programmes électoraux, longtemps promise et attendue ; la rénovation du groupe scolaire, c'est désormais du concret !!
Le cabinet d'architecture nous a présenté un projet d'ensemble qui va servir de base de travail. Nous allons élaborer les différentes phases de travaux que nous vous présenterons dans le prochain magazine.

Sécurisation de l'entrée du village route de Dax

Le promoteur Bouygues Immobilier a présenté un projet de 40 logements à l'entrée de Léon, avenue Loys Labèque. La commune lui a demandé de travailler en concertation avec le département, les riverains et les services publics (SITCOM, SYDEC, Pompiers, etc.). Dans le cadre de ces échanges, la sécurisation de la sortie des futurs habitants de la résidence a été abordée. Il a ainsi été décidé de réaliser un plateau surélevé sur la voie départementale. Ainsi, c'est l'entrée de notre village par la route de Dax qui se trouve sécurisé par cet aménagement.

Plateau ralentisseur Avenue Loys Labèque
Entrée du village Route de Dax

Ces projets vous seront présentés en détail dans le prochain numéro du Magazine municipal du mois d'Avril.

Les Comptes-rendus du Conseil Municipal en version synthétique

Ils sont consultables dans leur intégralité en Mairie et sur le site www.leon.fr

Séance du 21 octobre 2021 à 19h00 à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de monsieur Jean MORA, Maire

Nombre de conseillers en fonction : 19 ; présents : 16 ; votants : 18
Membres présents : Jean MORA, Jacques DUCROUX, Dominique LARTIGAU, Michel RAFFIN, François CORDOBES, Martine DUVIGNAC, Francis LABOUDIGUE, J.Jacques LARTIGUE, J.Paul TRAYE, Cécile CASSUTTI, Catherine COMBARIEU, Delphine DUPRAT, Myriam LALLEMAND, Marjolaine PERNAUT, Michel DARREMONT, Isabelle BOUCHES
Membres absents ayant donné procuration : Sophie GISTAIN-FAUVILLE à Myriam LALLEMAND, Muriel LAGORCE à Isabelle BOUCHES
Absent : Eric MACQUART
Secrétaire de séance : Myriam LALLEMAND
Date de convocation : 14 octobre 2021

ORDRE DU JOUR

1 - Infos aux élus

2 - Demande de subvention à la Médiathèque Départementale :
Vote à l'unanimité afin de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental à hauteur de 45% maximum pour le programme des animations de la médiathèque : bébés lecteurs 2021 et spectacle «Tombé d'un livre».

3 - Convention de mise à disposition de locaux communaux à l'office de tourisme communautaire COTE LANDES NATURE TOURISME :
Vote à l'unanimité pour le renouvellement de la convention pour une année supplémentaire pour un montant annuel de 1500€.

4 - Création emploi occasionnel d'adjoint administratif :
Vote à l'unanimité pour la création d'un emploi d'adjoint administratif de catégorie C pour accroissement temporaire d'activité dans le service Administratif pour la période du 1er janvier et 31 décembre 2022 pour assurer les fonctions d'agent administratif.

5 - Décision modificative :
Vote à l'unanimité pour les virements de crédits suivants :
INVESTISSEMENT :
- ART. 1641 : + 42 500.00€
- ART. 168751 : + 8 800.00€
- ART. 165 : + 800.00€
- ART. 2031 : - 52 100.00€

FONCTIONNEMENT :
- ART. 66111 : + 12 650.00€
- ART. 739223 : + 13 900.00€
- ART. 657362 : - 26 550.00€

6 - Constitution de servitude permettant l'accès à la parcelle n°AC 1758 :
Vote à l'unanimité afin de consentir une servitude réelle et perpétuelle consistant en un droit de passage et un droit de passage de réseaux et de canalisations sur la parcelle AC n°102 lieudit PUNTAOU.

7 - Convention de Projet Urbain Partenarial avec BOUYGUES IMMOBILIER :
La Commune a demandé à Bouygues Immobilier, dans le cadre de son projet de 40 logements à la sortie de Léon (RD16) de travailler en concertation avec la commune, les riverains et les services publics (SITCOM, SYDEC, Pompiers, etc.). Dans le cadre de ces échanges, le sujet de la sécurisation de la sortie des futurs habitants de la résidence a été abordé et les élus ont demandé au groupe immobilier de réaliser un aménagement de sécurité du type plateau surélevé sur la voie départementale. Pour la réalisation de tels équipements, il est possible de conclure entre le promoteur et la commune un Projet Urbain Partenarial (PUP).
Pour ce programme, Bouygues Immobilier serai ainsi exonéré de la Taxe d'aménagement et versera à la commune une somme de 100 000€. Pour parfaite information, la taxe d'aménagement que devrait payer Bouygues Immobilier est estimée à 60 000€.
Après délibération : 15 voix Pour et 3 abstentions (Mme BOUCHES, Mme LAGORCE et Mr DARREMONT).

8 - Demande de dérogation ouverture dominicale commerces de détail année 2022 :
Vote à l'unanimité afin d'émettre un avis favorable sur le calendrier 2022 à savoir : les dimanches 3, 10, 17, 24, 31 juillet, 07, 14, 21, et 28 août.

La séance est levée à 19h35.

Séance du 14 décembre 2021 à 19h00 à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de monsieur Jean MORA, Maire

Nombre de conseillers en fonction : 19 ; présents : 17 ; votants : 19
Membres présents : Jean MORA, Jacques DUCROUX, Dominique LARTIGAU, Michel RAFFIN, François CORDOBES, Martine DUVIGNAC, Francis LABOUDIGUE, J.Jacques LARTIGUE, J.Paul TRAYE, Cécile CASSUTTI, Catherine COMBARIEU, Sophie GISTAIN-FAUVILLE, Myriam LALLEMAND, Marjolaine PERNAUT, Eric MACQUART, Michel DARREMONT, Muriel LAGORCE
Membres absents ayant donné procuration : Delphine DUPRAT à Marjolaine PERNAUT, Isabelle BOUCHES à Muriel LAGORCE
Secrétaire de séance : J. Jacques LARTIGUE
Date de convocation : 8 décembre 2021

ORDRE DU JOUR
1 - Infos aux élus

2 - Avancement de grade - ouvertures et fermetures de postes :
Vote à l'unanimité

3 - Remplacement de personnel non disponible - Année 2022 :
Afin de pallier au remplacement d'agents non disponibles durant l'année 2022 pour des raisons de congés de tous types, détachement de courte durée, ou d'une disponibilité de courte durée, il convient de créer des emplois temporaires sur plusieurs grades de catégories C et B :
- 3 postes d'adjoints techniques,
- 1 poste d'adjoint d'animation,
- 2 postes d'adjoints administratifs,
- 1 poste de rédacteur,
- 1 poste d'animateur,
- 1 poste d'assistant d'enseignement artistique

Vote à l'unanimité.

4 - Décision modificative 2021 02 : Vote à l'unanimité pour le virement des crédits suivants :
- CHAP 65 - ART 657362 : - 6 660.00€
- CHAP 68 - ART 6817 : + 1 360.00€
- CHAP 014 - ART 7489 : + 5 300.00€
- CHAP 20 - ART 2031 : + 400.00€
- CHAP 21 - ART 2138 : - 400.00€

5- Modification des tarifs communaux :
Vote à l'unanimité afin de rectifier les tarifs applicables au centre de loisirs, d'abroger et remplacer la délibération du 10 juin 2021.

6 - Tarif séjour PARIS 2022 Centre de Loisirs :
Vote à l'unanimité afin de fixer à 340€ par enfant et hors aide, le montant du séjour des jeunes à PARIS du 21 au 25 février 2022.

7 - Demande de subvention exceptionnelle :
Vote à l'unanimité afin d'octroyer une subvention exceptionnelle de 430€ à l'Union Nationale des Anciens Combattants des Landes, section Léon, pour l'achat d'un drapeau déployé sur de nombreuses cérémonies et notamment les commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

8 - Clôture Budget Annexe Lotissement ALEGRIA : Vote à l'unanimité.

9 - Intégration au domaine public de parcelles actuellement au domaine privé de la commune :
Vote à l'unanimité afin d'intégrer dans le domaine public de la Commune les parcelles : B n°533 (7457m²) et A n° 638, 639 et 640 (635m², 21m² et 428m²).

10 - Convention de co-maîtrise d'ouvrage et de financement avec le CD40 sur le réaménagement de l'Avenue du LAc - RD 142 et Route du Puntaou - RD 409 :
Vote à l'unanimité

11 - Convention de Groupement de commande avec le SYDEC pour la réalisation des diagnostics et schémas directeurs d'assainissement et des eaux pluviales sur Léon :
Vote à l'unanimité.

12 - Vente de parcelles de terrrain :
Vote à l'unanimité afin d'autoriser la division parcellaire des anciens espaces verts du Lotissement Labarreyres, de permettre leur aliénation et de fixer le prix de vente de ces parcelles à 50€ le mètre carré.

13 - Déclassement du domaine public de parcelles de terrain : Vote à l'unanimité.

14 - Renonciation à servitude : Vote à l'unanimité.

15 - Vente de pins :
Vote à l'unanimité (Cécile CASSUTTI ne participe pas au vote) afin de retenir la proposition de l'entreprise LESBATS pour un montant de 6 800€ pour la coupe rase de 92 pins.

16 - Choix du Conservatoire Départemental des Landes pour l'enseignement de la musique à Léon
Vote à l'unanimité pour approbation de la gestion de l'enseignement de la musique par le Conservatoire Départemental des Landes sur la commune à compter de septembre 2022.

17 - Découverte de haches dans le lac de Léon - transfert de propriété :
Vote à l'unanimité afin de céder la propriété des haches découvertes dans la zone de baignade de lac de Léon à l'Université Bordeaux Montaigne et de solliciter la DRAC pour le financement de reproduction de ces haches et la création d'une exposition.

18 - Autorisation du Maire à engager et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2022
Vote à l'unanimité.

19 - Signature de la Convention Territoriale Globale Côte Landes Nature :
Vote à l'unanimité afin d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention territoriale globale avec la Caf sur la période du 01/01/2021 au 31/12/2025.

La séance est levée à 20h00.

Libre Expression

Léon à venir

Chères Léonnaises et chers Léonnais,

En tout premier lieu, et comme il est de tradition, nous vous présentons tous nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Espérons qu'elle saura vous apporter de nombreuses satisfactions tant sur le plan personnel que professionnel.

2022 devrait être l'année du début de la concrétisation de projets importants pour notre village, liés à la requalification du centre bourg autour de deux thèmes majeurs, l'embellissement et la sécurisation.

Si le premier point ne pose à priori pas de problème particulier, le terme «sécurisation» quant à lui devra attirer toute notre vigilance. En effet,les poids-lourds continueront de circuler dans le village puisque l'idée d'une voie de contournement est rejetée par la majorité municipale.

C'est avec plaisir que nous constatons que le projet de rénovation des écoles que nous avions souhaité et défendu lors de la campagne électorale avance à grands pas pour la satisfaction de tous.

Nous espérons pouvoir vous rencontrer, pour échanger, et partager avec vous dès que cette pandémie nous en laissera l'opportunité. En attendant, courage et patience restent de mise.

Groupe « Léon à venir »
Isabelle BOUCHES, Michel DARREMONT, Muriel LAGORCE, Eric MACQUART

Bien vivre à Léon

Chères léonnaises, chers léonnais,

Nous vous transmettons tous nos vœux en cette nouvelle année, pour vous et toutes les personnes qui vous sont chères.

Le Covid continue à jouer les troubles fêtes et occupe encore notre quotidien en ce début d'année. Mais nous avons tellement de beaux projets pour Léon que le temps de cette demi-page, nous avons envie de vous transporter vers d'autres horizons.

Un horizon apaisé, où nous pourrons déambuler Grand'Rue sur de vrais trottoirs en toute sécurité, où les camions ne se croiseront plus au centre-bourg en frôlant les passants et les cyclistes, où nous flânerons sur la place de l'église agrandie et rendue aux piétons.

Un horizon serein, où les enfants, les enseignants, les parents, les équipes d'animation disposeront tous d'une vraie cour de récréation et de locaux rénovés, isolés, adaptés, fonctionnels et accueillants.

Un horizon participatif, où un Conseil municipal d'enfants et de jeunes et une commission citoyenne vont être créés pour recueillir, porter et faire vivre la parole citoyenne.

Un horizon culinaire, où nous renforçons l'équipe de la cuisine centrale, pour fabriquer et livrer des repas de qualité, et ouvrir le foyer restaurant de la résidence seniors le Samedi.

Un horizon actif, où nous construisons les projets que nous vous avions présentés sur le programme du mandat.

Pour vous, pour notre village, pour bien vivre à Léon.

Les élu.e.s du groupe « Bien vivre à Léon »

CÔTE LANDES NATURE
communauté de communes

En CÔTE LANDES NATURE

Proche de vous, Proche de chez vous !

Besoin d'aide pour vos démarches administratives du quotidien ?

Vous ne savez pas où et comment faire votre carte grise ? Vous avez besoin d'aide pour votre demande de prime d'activité ? Vous ne parvenez pas à réaliser votre dossier d'APL sur Internet ?

Poussez la porte du nouvel Espace France Services de Côte Landes Nature qui ouvrira ses portes le 7 février 2022 à Castets, au 364 avenue Jean-Noël Serret.

Plus d'infos au 05 58 35 27 65 ou par mail à franceservices@cc-cln.fr

S'initier au numérique

Un nouveau service vous est proposé par Côte Landes Nature dans les différentes communes du territoire. Il verra le jour à Léon d'ici la fin du 1er trimestre 2022, avec des permanences individuelles et collectives assurées par Florian QUENTIN, conseiller numérique. Il vous accompagnera sur toutes vos problématiques liées au numérique : prise en main d'un ordinateur/smartphone/tablette, création et gestion d'adresses emails, apprentissage des bases d'un traitement de texte, navigation sur internet... Une réunion d'information vous sera proposée prochainement.

Plus d'infos au 06 75 96 08 82 ou par mail à conseiller-numerique@cc-cln.fr

Rénovation énergétique

Côte Landes Nature vous aide dans vos projets de rénovation de votre logement d'habitation en mettant à votre disposition un service d'accompagnement officiel, proposé par l'Etat, cofinancé par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département des Landes, et porté par la Fédération Soliha Landes.

- Bénéficiez de conseils neutres et gratuits en contactant votre conseiller énergie.
- Rencontrez, sur rdv, un conseiller énergie à l'Espace France Services tous les 3èmes mercredis du mois de 14h à 16h.

Plus d'infos au 05 58 74 12 56 ou à faire.landes@soliha.fr

Social & Solidarité

Colis de Noël

Cette année encore, la commune a été contrainte d'annuler le repas de Noël du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Tous les léonnais de plus de 70 ans se sont donc vus offrir un colis gourmand.

Nous espérons pouvoir nous retrouver pour les prochaines fêtes de fin d'année.

Guide des seniors

Vous êtes seniors ?

Pour tout renseignement, sur la vie au quotidien, les aides disponibles et les contacts utiles, le premier Guide des Seniors est disponible en mairie.

Des repas made in Léon

A partir de février 2022, le portage de repas évolue. Ce service permet aux personnes âgées d'avoir accès à des repas sains et équilibrés. Soucieux de proposer à nos aînés des repas de qualité, ceux-ci seront bientôt confectionnés à Léon par notre cuisine centrale de la Résidence Au Tuc de Loun.

Les livraisons des repas se feront sur 6 jours du lundi au samedi avec possibilité de repas pour le dimanche (livré le samedi) et seront assurées par Chanthyda Martinez. Le prix du repas va également évoluer et sera de 8.50€. Un menu unique sera proposé avec pain inclus.

Afin de bénéficier de ce service ou tout simplement pour avoir plus de renseignements, il vous suffit de contacter le service de portage des repas au 06 08 78 88 94 ou par mail à portagerepas@leon.fr

Bienvenue Christophe !

Depuis début janvier, les cuisines de la Résidence Au Tuc de Loun ont accueilli Christophe Fabre afin de renforcer les rangs et mettre en place la confection des repas du portage à domicile.

Fort de ses 18 années d'expérience en tant que cuisinier au collège Lucie Aubrac puis au Lycée Haroun Tazieff, Christophe saura ravir les papilles de nos aînés.

Enfance & Jeunesse

Du côté du Centre de Loisirs

Avant des vacances bien méritées, les enfants et l'équipe d'animation ont terminé l'année vêtus de leur plus bel apparat pour une journée de Noël : cuisine, grand jeu, histoires de Noël et shooting photo.

En janvier, c'est sous le soleil que certains ont remis les pieds à la plage ou au lac, chaudement habillés tout de même. Pendant ce temps, un autre groupe préparait la traditionnelle galette des rois et les plus petits inauguraient les cadeaux du père noël : de nombreuses trottinettes, vélos, tricycles (dont nous vous parlions p.7).

Chez les ados

Les ados de l'espace jeunes se sont mobilisés lors du marché de Noël. Depuis novembre, ils avaient pu récolter de nombreux lots auprès des commerçants et préparer des décorations de Noël. Tout ceci leur a permis d'organiser une tombola et une vente d'objets afin de lever des fonds lors de ces 2 jours de marché.

Cette recette permettra de financer une petite partie de leur séjour à Paris en février prochain mais surtout d'aider l'association « les ailes de Matis » qui soutient les enfants hospitalisés et la recherche génétique.

Nouveaux tarifs du centre de loisirs

Journée vacances et/ou mercredi	Tarifs
QF inférieur ou égal à 450	3 €
QF entre 450,01 et 786	6 €
QF entre 786,01 et 905	9 €
QF supérieur ou égal à 905,01	12 €

½ tarif appliqué pour une ½ journée sans le repas

Plus d'informations sur www.leon.fr, onglet «Jeunesse» ou via le QR code

Scannez-moi !

Culture & Vie associative

Les élèves de CE2/CM1 jouent les apprentis écrivains

Pour les élèves de CE2/CM1 de l'école Les Pignons, cette année rimera avec création et écriture. En effet, en collaboration avec l'ensemble des médiathèques de la communauté de communes Côte Landes Nature, les élèves travailleront sur la création d'une bande dessinée.

Ce projet sera notamment animé par Valérie VERNAY, illustratrice des bandes dessinées «Agathe Saugrenu» «Rose» «La mémoire de l'eau» ou encore «La guerre des boutons».

Les enfants travailleront par petits groupes sur un scénario autour des thématiques suivantes :

- les bienfaits de l'eau, avantages, activités d'eau,
- le gaspillage, la préservation, la pollution des océans, l'usage abusif de l'eau,
- l'eau dans tous ses états, les sources d'eau.

La finalité est de produire une BD collectivement. Cet exercice leur permettra d'allier créativité et travail en équipe.

Les rendez-vous de la Médiathèque

Les bébés lecteurs :

Jeudi 27 janvier, 10h
Jeudi 10 février, 10h
Jeudi 10 mars, 10h
Jeudi 14 avril, 10h
Jeudi 12 mai, 10h
Jeudi 16 juin, 10h

Réservation obligatoire

Atelier d'écriture :

Mardi 1er février à 14h
Mardi 8 mars à 14h

Contact : 05 58 48 70 61
mediatheque@leon.fr

Vous recherchez une association ?

Vous pouvez désormais vous procurer la 1ère édition du livret de vos associations léonnaises. A l'intérieur, vous y retrouverez toutes les coordonnées et informations sur les associations de la commune. Soutenez-les et devenez bénévole !

Le livret est disponible en mairie, à la médiathèque et à la salle de la Huchette.

La Saison Culturelle 2021-2022 continue !

Le centre culturel a participé au Marché de Noël en proposant un spectacle de conte pour jeune public avec la Cie Parolata Song. Il a rassemblé 30 participants le dimanche matin à la médiathèque ! D'autre part, au cinéma, une programmation de Noël a été proposée tout au long du week-end.

Et pour clôturer l'année en beauté, nous avons accueilli un spectacle de magie et d'illusionnisme, le samedi 18 décembre, avec un public de plus de 100 personnes.

Les prochains spectacles de la saison

05/02 20h30

Couple Ouvert à deux battants
Cie Théâtre des Lumières

Une comédie grinçante et burlesque, violente et tendre. La pièce de Dario Fo et Franca Rame écrite dans les années 80 ausculte le couple et ses contradictions, et nous plonge au cœur de la scène de ménage avec audace et vitalité.

19/03 20h30

OPÉRA DES LANDES
Créateur de rendez-vous lyriques

Viva L'opéra

Clémence Lévy (soprano), Matthieu Justine (ténor), Olivier Tousis (baryton) Airs, duos, trios dans un repertoire opera, opera-bouffe, comédie musicale.

22/05 17h00

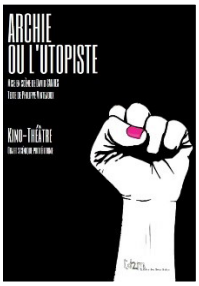

Archie ou l'utopiste
Cie Théâtre des 2 mains

Archie, entêtée et convaincue, affrontera ses « moulins à vents », emportant dans sa quête toutes les personnes sensibles et humaines qu'elle croisera. La pièce est un hommage à Don Quichotte et aussi à l'espoir que chacun porte d'un monde idéalisé et réalisable

13/03 16h30

Un Ours dans mon frigo
Cie Théâtre des 2 mains

Spectacle qui parle du Groenland avec ses étendues sauvages, ses ours blancs, ses inuits et leur mode de vie. Il privilégie le conte, le rêve, le mystère et l'humour.

03/04 16h30

Bled
Cie Nansouk

Bled, Petit Poucet moderne part à la rencontre du monde. Sa famille est sur le point de se faire expulser et le charge de trouver une nouvelle demeure. L'enfant part avec pour unique lien entre lui et les siens un téléphone mobile volé à l'un de ses frères.

Billeterie à l'office de tourisme de Léon ou par mail à centreculturel@leon.fr